

Ce monsieur écrit:

Haussez le taux de l'impôt sur le revenu suffisamment pour toucher les recettes supplémentaires nécessaires. Je crois déjà entendre des cris de rage et d'indignation, mais percevoir des recettes supplémentaires par le biais de l'impôt sur le revenu présente certains avantages. Le régime d'impôt sur le revenu comporte déjà une structure et ne nécessitera pas l'embauche de nouveaux fonctionnaires fédéraux, puisque ce sont les contribuables qui calculent leur cotisation et qui versent l'impôt en conséquence. Ce système a déjà été modifié pour réduire le fardeau des économiquement faibles et dépend directement de la capacité de payer de chacun.

Voilà ce que suggère cet électeur de la circonscription d'Okanagan—Similkameen—Merritt.

Nous ne sommes pas dépourvus d'options. Le rapport minoritaire des membres néo-démocrates du Comité des finances a proposé d'excellentes options pour étudier un système plus approprié et plus juste envers tous les Canadiens.

Il faudrait d'abord charger une commission royale d'examiner notre fiscalité et ses rapports avec le marché international, car cela n'a pas été fait depuis vingt-cinq ans, soit depuis la Commission Carter. Voilà ce que le gouvernement devrait faire au lieu de se jeter tête baissée dans une entreprise farfelue parce que 48 autres pays l'ont fait et que l'idée doit donc être bonne pour nous aussi. Le gouvernement tient à cette taxe sur les produits et services parce que c'est une vache à lait, un moyen facile d'encaisser des recettes.

Même si la taxe sera de 7 p. 100 en 1991, les Canadiens savent bien qu'avec des élections en 1992, cette taxe augmentera, peu importe que les conservateurs ou les libéraux forment alors le gouvernement.

Le seul véritable choix, maintenant comme en 1992, c'est le Nouveau Parti démocratique. Nous avons proposé des solutions de rechange. Nous les avons exposées aux Canadiens dans le rapport minoritaire du Comité des finances.

Tant qu'une commission royale n'aura pas examiné en détail notre fiscalité, une solution à court terme consisterait à abaisser la taxe sur les ventes des fabricants, qui semble nuire aux fabricants ainsi qu'aux exportateurs canadiens, et à la ramener à 9 p. 100, soit le niveau où elle était en 1984, avant que les conservateurs ne la porte à 13,5 p. 100.

On peut aussi prévoir un nouveau crédit pour taxe de vente afin de dédommager les pauvres pour le fardeau que constituent pour eux des taxes à la consommation régressives, et indexer ce crédit au taux d'inflation. Je parle ici d'une pleine indexation et non de l'indexation partielle qu'a proposée le gouvernement. C'est là une décision régressive qui pénalise encore davantage les pauvres de notre pays et que la majorité des Canadiens trouve inacceptable.

### *Initiatives ministérielles*

Nous proposons une taxe verte pour recueillir de l'argent et pour récompenser ceux qui utilisent des produits et services non dommageables pour l'environnement.

Les Canadiens devraient examiner les solutions de rechange proposées par le Nouveau Parti démocratique. Le ministre des Finances a reconnu aujourd'hui qu'il y a effectivement des solutions de rechange. Même s'il a dit qu'il ne les approuvait pas, je crois qu'il devrait les étudier de façon plus approfondie.

Soyons clairs au sujet du débat qui se déroule à la Chambre. Le gouvernement a proposé que nous approuvions en principe la taxe sur les produits et services. Les libéraux ont amendé cette motion et proposé que nous ne le fassions pas maintenant, mais dans six mois.

Évidemment, dans six mois, les libéraux auront un nouveau chef, et ce parti aura peut-être décidé quelle politique adopter. D'après moi, les grandes sociétés qui appuient le Parti libéral et les divers candidats réussiront à persuader les libéraux d'accepter la taxe sur les produits et services comme ils acceptent maintenant l'Accord de libre-échange.

Les néo-démocrates veulent couler la TPS. Dans quelques instants, je présenterai une motion qui pourrait avoir précisément cet effet. Conformément à l'article 60 du Règlement je propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** À mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est rejetée.)